

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION
92	92	58

PRESENTS	49
POUVOIRS Suppléants	4
POUVOIRS Titulaires	5
ABSENTS	34

Vote Pour : 58  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

**Date de la Convocation**  
10 NOVEMBRE 2025  
**Date d’Affichage**  
10 NOVEMBRE 2025

L’an deux mille vingt-cinq, le lundi dix-sept novembre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d’agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d’agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**SEANCE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2025**

**Présents** : Mesdames et Messieurs, Laurent ALBERGE, Alain ASSIÉ, Blaise AZNAR, Julien BACOU, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Bertrand BOUYSSIE, Dominique BOYER, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Sylvie DA SILVA, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Isabelle FOUROUX-CADENE, Muriel GEFFRIER, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Christian LONQUEU, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Christian PERO, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Didier SALANDIN, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANNI, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Jean TKACZUK, Benoît TRAGNÉ, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Jean-Marie VALATX, Claire VILLENEUVE,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir)** : Mesdames et Messieurs, Gwenaël GRANGER à Alain CAMALET, Guy LEGROS à Annick PIEUX, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER, Jacques VIGOUROUX à Eric BEILLEVAIRE

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire** : Mesdames et Messieurs, Martine CLARAZ-ANGOSTO à Alain GLADE, Christelle HARDY-HEBRARD à Claire VILLENEUVE, Marie-Paule SENAT-SOLOFRIZZO à Florence BELOU, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, François VERGNES à Paul BOULVRAIS

**Absents/Absents excusés** : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Lahcène BAAZIZ, Ann BARNES, Jean-François BAULES, Jean-Louis BOULOC, Françoise BOURDET, Jean-Claude BOURGEADE, Gabriel CARRAMUSA, Alain CAUDERAN, Céu DA COSTA, Olivier DAMEZ, Jean-Marc DUBOE, Christian DULIEU, Bernard FERRET, Serge GARRIGUES, Nicolas GERAUD, Maryse GRIMARD, Patrick LAGASSE, Jean-Paul LALANDE, Maryline LHERM, Françoise MALAURE-NERIN, Marie-Claire MATE, Saïd MEHDI, Marie MONTELS, Max MOULIS, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Fernand ORTEGA, Christel PALIS, Pascale PUIBASSET, Francis PRADIER, Christian SERIN, Laurent SQUASSINA, Jacques TISSERAND,

**Secrétaire de séance** : Monsieur Paul BOULVRAIS

**N°215\_2025**  
**ACTES : 5.7.6**

**OBJET DE LA DELIBERATION : 17- Rapport final sur la démarche « Bilan, diagnostic et perspectives institutionnelles »**

**Exposé des motifs**

La genèse de cette démarche est rappelée.

Six Communes ont lancé en 2024 une étude sur l’avenir de la coopération intercommunale : Briatexte, Busque, Graulhet, Labessière-Candeil, Lasgraïsses, Puybegon. Les Conseils Municipaux de Briatexte et de Graulhet ont délibéré au mois de juillet 2025 pour solliciter un débat

sur l'avenir institutionnel du territoire.

Le 3 juillet 2025, une présentation synthétique de l'étude menée par les Cabinets CALIA et Itinéraires Avocats a été présentée lors d'une réunion, en présence du Président et de Vice-Présidents.

A l'issue de la réunion, un groupe de travail représentatif de l'Exécutif et des six Communes a été constitué pour travailler sur les questions de périmètre et de gouvernance, récurrentes depuis des années. L'objectif n'est pas de prendre des décisions d'ici la fin du mandat mais d'être en capacité d'établir des propositions pour le mandat à venir.

La démarche a été conduite sous le pilotage de l'Exécutif en concertation avec la Conférence des maires, et s'est déroulée selon le calendrier suivant :

- Cadrage et suivi de la démarche en Exécutif du 7 juillet, 1<sup>er</sup> septembre, 29 septembre et 27 octobre
- Réunions du groupe de travail le 21 juillet, le 1<sup>er</sup> septembre, le 8 septembre, le 20 octobre et le 7 novembre
- Présentation en conférence des maires le 22 septembre
- Concertation des communes organisée entre le 23 septembre et le 8 octobre
- Conférence des maires le 3 novembre : restitution de l'analyse des questionnaires, principes et propositions d'évolution, présentation des 3 scénarios et proposition du rapport final

Les communes ont été associées à la démarche au travers d'un questionnaire. 40 communes sur 56 ont retourné le questionnaire soit 71% des communes.

Le rapport ci-annexé clôture la démarche. Il comprend :

- la genèse, la méthode et le calendrier,
- les résultats des questionnaires et les constats et propositions sur le volet « fonctionnement des instances » et le volet « lien communes agglomération »,
- le socle de principes communs retenus pour la construction des scénarios,
- les 3 scénarios avec leurs avantages et inconvénients.

Ce rapport permettra aux conseillers communautaires installés dans leur fonction après le renouvellement électoral de se saisir dès le début du mandat et dans les meilleures conditions du bilan et des propositions pour mettre en place la nouvelle gouvernance et les modalités de travail entre les communes et l'agglomération. Cette réflexion d'avenir pour le territoire pourrait préfigurer le travail de la nouvelle mandature relatif au projet de territoire, au pacte de gouvernance, aux feuilles de route des politiques publiques, au pacte financier et fiscal et au schéma de mutualisation.

Aussi, ce rapport sera complété par le bilan du pacte financier et fiscal, le bilan des politiques publiques 2020-2026 dont les commissions se sont saisies, et l'état des lieux du futur schéma de mutualisation, pour constituer un livrable complet pour les futurs conseillers communautaires.

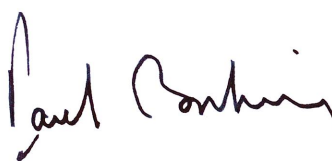
### **Le Conseil de communauté,**

#### **Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :**

- **prend acte** du Rapport final sur la démarche « Bilan, diagnostic et perspectives institutionnelles » ci-annexé.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le 26 NOV. 2025  
- publication - mise en ligne  
Le 26 NOV. 2025  
et/ou notification  
Le

Pour extrait conforme,  
Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance,  
Paul BOULVRAIS



Le Président,  
Paul SALVADOR

*Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.*